



RUINEUX ET DÉMESURÉ:

NON AU NOUVEAU 2M2C!

VOTATIONS DU 10 FÉVRIER 2019



© CCHE ARCHITECTURE ET DESIGN SA

PROJET «2M2C»: NON!

Le projet sur lequel la population montreuusienne est appelée à se prononcer fait l'objet d'une campagne plus que dynamique de la part de ses défenseurs. Les moyens engagés sont impressionnants.

A entendre les défenseurs du projet, on croirait qu'il n'existe pas d'alternative au projet à 87 millions qui nous est présenté, que l'avenir du Montreux Jazz est en jeu et que c'est toute l'économie montreuusienne qui pâtirait d'un «non» dans les urnes. On clame haut et fort que certaines rénovations de sécurité sont nécessaires, mais on reste beaucoup plus discret sur le fait qu'on y ajoutera des développements inutiles.

Or, des alternatives moins coûteuses existent. En cas de «non», la Municipalité de Montreux serait obligée de nous représenter rapidement un projet plus raisonnable, en s'appuyant sur les études qui ont déjà été faites. Il suffirait par exemple d'effectuer les remises aux normes requises et de renoncer aux ajouts superflus du projet actuel.

LE PROJET ACTUEL DOIT ÊTRE REFUSÉ, NOTAMMENT POUR CES RAISONS :

1. Les **espaces rénovés** seront **surdimensionnés** et ne sont **pas accompagnés d'un business plan crédible**. Ce dernier prévoit toutes sortes d'activités supplémentaires, parfois un peu incongrues, des soirées d'entreprises aux mariages. Il mise aussi sur les congrès, alors que des centaines de villes à travers le monde offrent des espaces moins chers et tout aussi attractifs.
2. Sur le plan esthétique, le projet constitue un mauvais compromis : il n'a ni audace architecturale ni modestie. Sans s'inscrire pleinement dans la longue liste des ratages architecturaux de notre commune, il présente un caractère horizontal et massif, bien moins discret que le Centre des congrès actuel. Nous avons déjà le casino, deux tours et la salle du Pierrier, nous n'avons pas besoin d'un nouveau **mastodonte médiocre au bord du lac**.
3. Mais surtout, le projet est **ruineux**. Près de **90 millions**, dont les différents montages financiers envisagés cachent mal qu'ils seront assumés, en très large partie, par notre commune. Au-delà des mises aux normes sécuritaires nécessaires, les développements nouveaux entrent pour près d'un tiers dans les coûts. Sachant que notre commune peine à dégager 3 millions de marge d'auto-financement par année, il faudrait 30 ans pour rembourser les sommes englobées, et cela en se privant de tout autre projet !

UN « OUI » HORS DE PRIX !

En cas de « oui », la population de Montreux devra donc se serrer la ceinture pendant plusieurs décennies. Le projet qui est présenté est si cher qu'il impliquera nécessairement un ou plusieurs des choix politiques suivants :

- **UN GEL D'AUTRES PROJETS IMPORTANTS POUR LA COMMUNE**
- **DES HAUSSES D'IMPÔTS**
- **DES COUPES DANS LES PRESTATIONS**
- **DES COUPES DANS L'ÉCOLOGIE**
- **DES COUPES DANS LA CULTURE**

Dans le domaine de l'environnement comme ailleurs, les Verts se battent contre les visions à court terme. Or, le projet actuel de rénovation du Centre des congrès est un projet irresponsable et démesuré, dont les conséquences financières désastreuses s'échelonnent sur des dizaines d'années.

Les Verts sont conscients de l'importance du Centre des congrès pour l'économie montreuusienne et sont d'accord de le soutenir. Mais pas pour 87 millions.

EN VOTANT « NON », NOUS FORCERONS LA MUNICIPALITÉ À REVENIR AVEC UN PROJET PLUS RAISONNABLE, POUR PRÉSERVER ET PROMOUVOIR CET ÉLÉMENT ESSENTIEL DE LA VIE CULTURELLE DE NOTRE VILLE.

UN DANGEREUX PRÉCÉDENT!

Le 21 janvier 1990, les Montreusiennes et Montreusiens ont eu l'occasion de se prononcer sur des travaux en lien avec le Centre des congrès.

Ils ont accepté par 62% de oui un projet d'extension de ce qui s'appelait alors la Maison des congrès d'un coût total de 47.5 millions de francs (environ 60 millions de francs d'aujourd'hui), dont environ 35 millions à la charge de Montreux.

A cette époque déjà, des voix, issues des Verts (qui portaient alors le nom de GPE), dénonçaient « une fuite en avant mal contrôlée et ruineuse ».

Et c'est un fait que cet investissement a lourdement pesé sur les finances communales les années suivantes, tant en raison des charges financières que des frais de fonctionnement (plusieurs millions de francs par an).

La Commune a vu sa dette s'accroître, jusqu'à 97 millions en 1996, un montant jugé excessif à l'époque. Il s'en est ensuivi dix ans de sous-investissement dans les infrastructures publiques et les services à la population.

Ce n'est que grâce au hasard de l'impôt sur les successions et donations que la situation financière de Montreux s'est améliorée. La Commune a, par exemple, encaissé à ce titre 29 millions en 2002 et 54 millions en 2004. Des recettes exceptionnelles que l'actuel cadre juridique ne permet d'ailleurs plus.

LES VERTS DE MONTEUX



montreux@verts-vd.ch



verts-vd.ch/riviera-paysdenhaut



@LesVertsMontreux

REJOIGNEZ-NOUS!



Imprimé en Suisse sur papier recyclé blanc FSC

Les Verts Montreux, Ch. de Ballallaz 14, 1820 Montreux · Graphisme : konsept.ch

Le béton ne nourrit pas



OUI à Stop mitage Protégeons nos sols